

L'enseignement des arts au Québec Pour qui? Comment?

Volume 38, Number 150, Spring 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/53613ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

(1993). L'enseignement des arts au Québec : pour qui? Comment? *Vie des arts*, 38(150), 38–39.

L'ENSEIGNEMENT DES ARTS AU QUÉBEC :

POUR QUI? COMMENT?

■
Le débat organisé conjointement par Vie des arts et l'Université du Québec à Montréal a donné lieu à quelques révélations et à un scoop. M. Réal Gauthier l'un des co-signataires du Rapport de la Commission sur l'enseignement des arts au Québec (1966) a déclaré que le projet de mise sur pied d'un Centre interdisciplinaire de recherche en arts qui aurait permis l'intégration des arts et des communications a été abandonné en 1970 pour des raisons de corporatisme. Ainsi, selon M. Gauthier, en consacrant au sein de l'Université du Québec, alors naissante, la séparation des secteurs de création artistique et des secteurs

liés aux technologies de communication, a-t-on lourdement handicapé la formation de toute une génération. Cette lacune a été surmontée spontanément a expliqué Mme Suzanne Lemerise du Département des arts plastiques, par suite de la très grande interaction qui s'est manifestée entre l'Université et tous les acteurs du milieu des arts. Quoi qu'il en soit, elle sera bientôt officiellement comblée a répliqué Mme Martine Époque, du Département de danse, en annonçant la mise sur pied d'un doctorat en études et pratique des arts relié à un Centre de recherche multidisciplinaire.

L'enseignement des arts dans les universités entre-t-il en conflit avec l'enseignement dispensé par les conservatoires? Y a-t-il trop de lieux de formation d'artistes au Québec? Forme-t-on trop d'artistes? Les universités ont-elles favorisé l'éclosion de nouveaux artistes? Paut-on considérer les créations artistiques comme équivalentes à des travaux de recherche scientifique?

Telles sont les principales questions qu'ont abordé les six invités du débat public conjointement organisé par Vie des arts et l'Université du Québec à Montréal. Sous le thème *L'enseignement des arts au Québec: pour qui? comment?*, ce débat constituait une suite au dossier publié dans le numéro 148 (automne 1992) de Vie des arts pour souligner le 25^e anniversaire du Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec. Depuis, nous avons eu à déplorer la disparition de Marcel Rioux, le sociologue qui présidait la Commission et dont le nom est demeuré attaché à un document qui marque un moment historique dans l'essor culturel du Québec. Le débat a eu lieu à l'UQAM, le 13 novembre 1992. Une trentaine de personnes ont assisté et pris part aux discussions dont on lira ici un bref compte-rendu. Vie des arts tient à remercier particulièrement Mme Rose-Marie Arbour, vice-doyenne du Secteur des arts et M. Jocelyn Jean, professeur au Département d'arts plastiques de l'UQAM pour l'aide qu'ils ont accordé à l'organisation de ce premier débat public de la revue Vie des arts.

La tenue du débat public sur l'enseignement des arts au Québec coïncidait avec le dépôt du projet de Loi destiné à créer un ministère de la Culture et un Conseil des arts et lettres au Québec. Cet événement a permis aux participants de mesurer les effets des propositions du Rapport Rioux après plus d'un quart de siècle. Outre quelques révélations, les interventions ont principalement eu pour mérite d'analyser et de critiquer la singularité de l'enseignement des arts au sein du milieu universitaire et, ce faisant, les participants n'ont pas manqué de souligner la difficulté d'intégrer l'enseignement des arts dans un contexte plus large.

LA DIFFICILE INTÉGRATION

Le caractère pratique de l'enseignement des arts dispensé dans les universités n'aurait rien de très surprenant s'il n'empêchait parfois sur les activités des conservatoires notamment dans les domaines des arts d'interprétation comme la musique et le théâtre. A cet égard, M. Lamarche, du Département de musique de l'UQAM, a reconnu que la continuité offerte par les études dans un conservatoire est préférable à la disparité des formations que les étudiants reçoivent d'un bout à l'autre de la chaîne scolaire au Québec. Mais, à l'instar de ses collègues, il s'est empressé de signaler qu'aucun conservatoire n'offre une gamme aussi complète de cours que le secteur des arts des universités. On ne se contente pas de former des interprètes (comédiens) a précisé Mme Josette Féral mais des professionnels dans tous les métiers de la scène: scénographes, costumiers, etc. Et puis surtout, l'Université se distingue par la valeur des études théoriques qui permettent de mieux comprendre et de développer les arts. Pour Mme Suzanne Lemerise (Département d'arts plastiques), les programmes offerts permettent de s'orienter vers des carrières d'artistes mais également vers des carrières d'enseignants (niveaux primaire, secondaire et pré-universitaire); il convient de ne pas négliger non plus la valeur d'une meilleure sensibilisation aux phénomènes culturels qui constitue une contribution à l'élévation du niveau culturel de notre société. Il ne s'agit pas de

programmes en vase clos mais en prise sur le bouillonnement d'un milieu dynamique et technologiquement développé: vidéo, infographie. Néanmoins, la question de l'harmonisation des savoirs est revenue tout au long du débat comme un leitmotiv. A ce sujet, M. Georges Adamczyk (Département de design) déplore le caractère trop instrumentaliste de l'architecture qui s'impose au détriment de concepts comme la lumière, le rythme, l'espace; il souhaiterait que l'on reconnaisse davantage la recherche en architecture.

LES AVANTAGES DES UNIVERSITÉS

M. Réal Gauthier reproche un peu aux universitaires de ne pas être au fait des dernières transformations technologiques susceptibles de modifier la pratique des arts. Il mentionne, à titre d'exemple, le peu d'attention que l'on porte à l'introduction de la télévision à haute définition. Mme Martine Époque mentionne, au contraire, la souplesse des structures universitaires qui vont permettre l'insertion d'un programme d'études des arts médiatiques concentrés autour de l'unimédia, c'est-à-dire l'ordinateur qui présente, de plus, l'avantage de décloisonner les formations. Il en va de même, signale M. Lamarche, en musique où les moyens informatiques sont associés à des équipements très modernes: studio d'enregistrement, salle anéchoïque, etc.

Ulysse Comtois, sculpteur bien connu, présent dans la salle, constate avec regret le monopole qu'exercent les universités dans le domaine des arts visuels. «Ce sont les écoles des beaux-arts qui ont demandé à être intégrées aux universités, rappelle Mme Lemerise, libérant ainsi ces écoles de leur isolement au profit d'une ouverture donnant accès à des carrières d'enseignants, d'historiens de l'art, de muséologues, de critiques, etc.» Certes, des améliorations demeurent souhaitables cependant il semble que dans le contexte québécois, la réunion des secteurs artistiques dans les universités correspondent, pour le moment, le mieux à l'idéal de pluralité et de liberté qui caractérise une société comme la nôtre. □

PARTICIPANTS

Université du Québec à Montréal:
Martine Époque (danse),
Josette Féral (théâtre),
Suzanne Lemerise (arts plastiques),
Georges Adamczyk (design),
André Lamarche (musique).

Signataire du Rapport de la Commission sur l'enseignement des arts au Québec (1966):
Réal Gauthier.

Animation:

Bernard Lévy, Vie des arts.

INVITATION

**NE MANQUEZ PAS
LE PROCHAIN
GRAND DÉBAT PUBLIC
DE VIE DES ARTS**

LA CENSURE CONTRE LES ARTISTES

**Mercredi 21 avril 1993
à 18h
Musée d'art contemporain
de Montréal
Entrée gratuite**

Une initiative conjointe
de la revue Vie des arts
et du Musée d'art contemporain
de Montréal.

878-ARTS

55 PRINCE

Michel Tétreault Art International